

Annexe 9

Recommandations pour les affiches (Comités techniques)

Les affiches des Comités techniques résument leurs activités et présentent leurs productions aux délégués du Congrès. Ces affiches seront présentées dans le hall d'exposition du mardi 27 septembre au vendredi 30 septembre 2011.

Toutes les affiches seront composées de la manière suivante :

- buts (pas plus de 100 mots),
- membres (nombre de membres nommés -ou actifs-, nombre de pays et d'organisations internationales),
- résumé du programme de travail 2008-2011 (pas plus de 200 mots),
- séminaires et autres événements,
- productions :
 - liste et courte description des rapports techniques,
 - liste des articles dans Routes/Roads et autres publications,
- de 3 à 5 photographies en lien avec les activités du Comité (résolution 300 dpi).

Le texte de l'affiche devra être produit en trois langues : anglais, français et espagnol. Les Comités techniques sont responsables de la traduction.

Le Secrétariat général de l'AIPCR se chargera de la réalisation des affiches.

Le contenu des affiches préparées par les Comités techniques doit parvenir au Secrétariat général de l'AIPCR **avant le 28 février 2011**.